

# Vous avez une question

sur la collecte  
et le traitement des déchets ménagers ?

*N'hésitez pas à contacter*

**la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN**

par téléphone au **03 88 64 66 58** de 8h à 12h et de 14h à 17h

par courriel à l'adresse suivante : [cpcpaysenstein@wanadoo.fr](mailto:cpcpaysenstein@wanadoo.fr).

Vous pouvez également obtenir des informations en consultant le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN :

**[www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr)**

rubrique « services aux habitants » / « environnement »

ainsi que celui d'ECO-EMBALLAGES :

**[www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)**.

Mise en page et illustrations Graphikonline – Crédits photo : Bernard Martinez, Bertrand Huet, J-Marc Barthelemy - Imprimé sur papier recyclé par IGS Erstein

# Guide du tri



Trions  
pour recycler!



Vos équipements



Bouteilles et flacons  
en plastique



Cartons, journaux,  
magazines



Bouteilles, bocaux,  
pots en verre



Infos utiles



Les autres déchets

# Vos équipements

## à chaque couleur ses emballages

### Emballages en plastique,

● Les conteneurs bleus, sont destinés à recueillir les emballages en plastique.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre commune et votre quartier.



### Emballages en cartons, journaux, magazines

● Les conteneurs turquoise sont destinés à recueillir les emballages en carton, les journaux et magazines.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre commune et votre quartier.



### Verre

● Les conteneurs verts sont destinés à recueillir les emballages en verre.

▲ Des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition dans votre commune et votre quartier.



### Ordures ménagères

● Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.

▲ Un doute ? Jeter l'emballage avec les ordures ménagères.



# Plastique: seuls les bouteilles et les flacons se recyclent



Bouteilles d'eau,  
de jus de fruit,  
de soda,  
de lait,



Flacons de  
produits ménagers



Cubiteiners



Flacons de produits  
d'hygiène



**Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs  
en plastique



Suremballages,  
sacs et films



Pots  
de produits



Barquettes  
en polystyrène



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères



Bouteilles et flacons  
en plastique

# Les emballages en carton bien vidés de leur contenu

## Les papiers, journaux, magazines, et prospectus se recyclent



Journaux,  
magazines et prospectus



Briques alimentaires



Boîtes et  
suremballages en carton



**Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages sales et non vidés



Couches



Films en plastique de  
suremballage de journal



Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

Les cartons, journaux, magazines et prospectus sont également collectés en porte à porte, de manière ponctuelle, par des associations locales avec le soutien de la Communauté de Communes.

**Pour connaître les dates des collectes, renseignez vous auprès de la mairie de votre domicile.**



Cartons,  
journaux, magazines

# Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent



→ Bouteilles, bocaux, pots en verre

 **Non recyclé** > À jeter dans votre poubelle habituelle

 Ampoules électriques et à halogène	 Vaisselle, faïence, porcelaine	 Casseroles vitroceram	 Pots de fleurs	
--	---	--	---	---

Un doute ? Jetez avec les ordures ménagères

# Infos utiles !



## ■ Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?

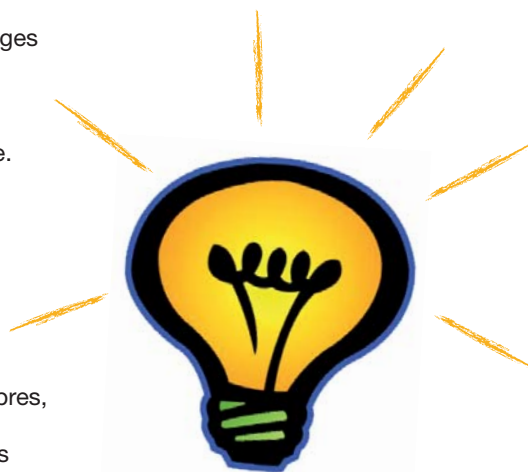
Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.

## ■ Que se passe-t-il si l'on jette des déchets impropres dans un conteneur ?

Les déchets collectés dans les conteneurs sont triés. Toutefois, si l'on se trompe de conteneur, les déchets impropres, même s'ils sont recyclables, seront éliminés. En outre, des déchets tels que les ordures ménagères placés dans un conteneur peuvent facilement polluer les déchets recyclables qui devront alors être éliminés.

## ■ Faut-il laver les emballages à recycler ?

**Non.** Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.



## ■ Que signifie le point vert Eco-Emballages ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

## ■ Que faire des cartons volumineux ?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble) doivent être amenés à la déchèterie. Ils ne doivent pas être placés dans les conteneurs.

## ■ Mes emballages métalliques sont-ils recyclés ? Que dois-je en faire ?

Les emballages métalliques (boîtes de conserve et de boissons, aérosols et barquettes en aluminium) sont recyclés mais ne sont pas collectés sélectivement. Jetés dans votre bac avec les ordures ménagères, ils seront récupérés mécaniquement après incinération pour être recyclés.



## ■ Est-ce utile d'écraser les bouteilles avant de les jeter ?

**Oui :** vous réduirez ainsi leur volume et faciliterez leur collecte et leur recyclage. Mais, attention : écrasez-les à plat (sur une table, par exemple) et rebouchez-les pour qu'elles ne se regonflent pas.



Écrasez votre bouteille (débouchée) à plat.



Rebouchez-la. Vous pouvez la déposer dans un conteneur bleu.



# Pour vos autres déchets

## Les emballages métalliques

(boîtes de conserve et de boissons, aérosols et barquettes en aluminium)

→ Ils sont collectés avec les ordures ménagères pour être récupérés après incinération et recyclés.



## Les déchets verts

(végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre et bois non traité)

→ Ils sont à déposer à la déchèterie \*

→ Ils peuvent être compostés par vos propres soins  
(bacs à compost en vente à la Communauté de Communes)



## Les piles et accumulateurs

→ Ils sont récupérés :  
• chez certains commerçants  
• à la déchèterie \*



## Les déchets d'équipements électriques et électroniques

(électroménager, écrans, matériel informatique, petits appareils électriques et électroniques)

→ Ils sont récupérés :  
• par les commerçants lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent  
• à la déchèterie \*



## Les déchets encombrants

(mobilier, ferraille, bois, gros cartons...)  
et les gravats

→ Ils sont à déposer à la déchèterie \*



### \* La déchèterie d'ERSTEIN

Route de Krafft

Horaires d'ouverture :

	été	hiver
du lundi au vendredi	13h à 18h	13h à 17h
le samedi	9h à 17h	9h à 17h
le dimanche	9h à 12h	9h à 12h

Attention ces horaires seront modifiés à compter du quatrième trimestre 2007.

Téléphone : 03 88 98 99 59

### Le point de collecte de

**HINDISHEIM**

Rue de l'étang

uniquement pour les déchets verts et les gravats

Horaires d'ouverture :

le samedi de 9h à 12h



